



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 12.10.2022

Modifié 12.10.2022 (F) Version 2.0

Finalsan AF

! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Finalsan AF
Prod-Nr. 4005240176795, 4005240176801, 4005240197592,
4005240197608
AMM: 2110033

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées

Herbicide - directement utilisable.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

W. Neudorff GmbH KG (FR)
An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624 4308, Fax +49 5155 6010
E-Mail msds@neudorff.de
Internet www.neudorff.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre Antipoison (www.centres-antipoison.net)
Téléphone +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Consignes de sécurité

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
(EUH401) Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Indications diverses

Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (SP1)

2.3. Autres dangers

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Aucun danger connu dans le cadre d'une utilisation conforme au mode d'emploi.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 12.10.2022
Modifié 12.10.2022 (F) Version 2.0
Finalsan AF

! RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Description

Herbicide avec acide pélargonique (sel d'ammonium).

! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
67-63-0	200-661-7	propan-2-ol	2	Flam. Liq. 2, H225 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H336
112-05-0	203-931-2	acide nonanoïque	3,1	Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319 / Aquatic Chronic 3, H412

! RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Eviter tout contact inutile avec le produit.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau.

! Après contact avec les yeux

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Après ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

eau

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 12.10.2022

Modifié 12.10.2022 (F) Version 2.0

Finalsan AF

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

! RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune information disponible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Lire le mode d'emploi!

Mesures générales de protection

Éviter les contacts longs et intensifs avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du gel.

Classe de stockage (RFA) 12



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 12.10.2022
Modifié 12.10.2022 (F) Version 2.0
Finalsan AF

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées
Se conformer au mode d'emploi de l'herbicide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

liquide

Couleur

jaunâtre

Odeur

peu alcoolique

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	7,8	20 °C			
début d'ébullition	non déterminé				
Température de fusion	non déterminé				
Point d'éclair	63 °C				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non applicable				
Inflammation (à l'état gazeux)	non applicable				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 12.10.2022

Modifié 12.10.2022 (F) Version 2.0

Finalsan AF

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité relative	1 g/cm3	20 °C		OECD 109	
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau	Se dissout dans l'eau.				
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	7 mPa*s	20 °C		DIN 53019	non mesurable
Teneur en solvant	2 %				

Propriétés comburantes

Le produit ne favorise pas la combustion.

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

pas nécessaire



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 12.10.2022

Modifié 12.10.2022 (F) Version 2.0

Finalsan AF

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 401	
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 402	
Irritation de la peau	Non irritant.	lapin	OCDE 404	
Irritation des yeux	Non irritant.	lapin	OCDE 405	
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant	Cochon d'Inde	OCDE 406	

Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Aucun cas d'empoisonnement connu à ce jour.

Remarques générales

aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 12.10.2022
Modifié 12.10.2022 (F) Version 2.0
Finalsan AF

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

07 04 04*

Nom du déchet

autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

Les déchets signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Ne pas jeter dans les ordures ménagères, mais apporter en déchèterie.

Recommandations relatives à l'emballage

Ne pas jeter dans les ordures ménagères, mais apporter en déchèterie.

Produit de nettoyage recommandé

eau

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Informations diverses relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Directive COV (composants organiques volatils)**

Teneur COV 2 %
(composants
organiques volatils)



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 12.10.2022
Modifié 12.10.2022 (F) Version 2.0
Finalsan AF

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Lire le mode d'emploi!

Informations diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.9

- | | |
|------|--|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |